

1) Bien situé à JAMBES, Avenue Parc d'Amée n°70, paraissant cadastré section E n°206
- date de construction : 1955 - Statut
urbanistique du bien : Maison.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

2° dans un périmètre de Schéma d'Orientation Local qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité:

Numéro	Zones	Dates d'approbations
JB3080	zone de recul, zone d'habitation en ordre discontinu, zone de cours et jardins	09/10/2000

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.
- Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.
- Le bien est situé en "Classe A minimum 35 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal et dans un périmètre: "Périmètre d'agglomération".
- Le bien est situé dans une zone inondable dont l'aléa est: Très faible.
- Le bien est repris en zone Réseaux SWDE - Protection de captage.
- Le bien est repris Ensemble urbanistique. (Patrimoine)

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: GCU Enseignes - Site touristique protégé.